



Mon employeur m'insulte par mail

Par **Valdom**, le **16/12/2012** à **08:14**

Bonjour,rnrnJe suis cadre chez un petit opérateur Telecom depuis 1 année. L'entreprise est dirigée par 2 associés dont l'un n'avait jamais pris qq intérêt à mon travail jusqu'à il y à 3 mois. Cette nouvelle collaboration avait plutôt bien commencé mais j'ai noté à plusieurs reprises qu'il ne respectait pas vraiment les contrats de ses clients et fournisseurs, qu'il ne prenait pas forcément les bonnes décisions à cause de sa méconnaissance des contrats qui liaient sa société. J'ai eu la maladresse de lui dire qu'il fallait rectifier le tire et depuis il m'insulte régulièrement par mail Paranoïaque, frustrée...rnrnJe lui ai demandé plusieurs fois de cesser de me rabaisser, en prenant soin de mettre en copie les principaux salariés de l'entreprise mais il continue. Que dois-je faire ?

Par **edith1034**, le **16/12/2012** à **09:50**

BONJOURrnrnc'est bien c'est la preuve d'un harcèlementrnrnpour tout savoir sur le harcèlementrnrn<http://www.fbis.net/harcelement.htm>

Par **chris_ldv**, le **15/01/2013** à **10:42**

Bonjour,rnrnParlez en à l'autre associé.rnrnCordialement,